

Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

L'an deux mille vingt-deux, Le jeudi 17 novembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la Commune de LARGEASSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A-la-Mairie, sous la Présidence de M. Jean-Jacques GROLLEAU, Maire

Date de la Convocation du Conseil Municipal : le 10/11/2022

Présents : Jean-Jacques GROLLEAU, Christelle BODIN, Cécile SAUVETRE, Julien BONNET, Déborah DUBUIS, Alexandre RAMBAUD, Thomas MICHONNEAU, Dominique BAUDOUIN, Karine BOISSONNEAU, Guy NOGRET.

Pouvoirs/Absents/Excusés: Myriam COUTANCEAU, Benoit GOUBAND, David JARRY, Benoit LOISEAU, Olivier LARMANJAT.

Cécile SAUVETRE a été élue secrétaire de séance.

N° 2022-058 Location logement 1 résidence Bellevue Mme Henriette VINCENDEAU

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que Mme MOINE Jeannine locataire du logement n° 1 de la résidence Bellevue est décédée le 2 novembre 2022.

Mme VINCENDEAU Henriette, domiciliée au Breuil Bernard, souhaite louer le logement à compter du 1er décembre 2022.

Le conseil municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire :

ACCEPTE de louer le logement T2 mentionné ci-dessus, à Mme Henriette VINCENDEAU à compter du 1^{er} décembre 2022. Le prix du loyer, payable mensuellement et d'avance, est fixé à 366 €, auquel s'ajoutent des charges pour 87 € / mois. Il sera révisable chaque année au 1^{er} avril par décision de la copropriété de la Résidence Bellevue.

AUTORISE le maire à signer le bail de location avec Mme Henriette VINCENDEAU, sur les bases énoncées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus,

Pour copie certifiée conforme et exécutoire, publié ce jour.

LARGEASSE, le 21 novembre 2022 Le Maire, Jean-Jacques GROLLEAU